




- Les élèves ou étudiants doivent respecter les locaux et le matériel
- Dès la sonnerie, les élèves ou étudiants ne doivent pas être assis par terre ou sur les rebords des couloirs
- Les élèves ou étudiants doivent être ponctuels et avoir leurs affaires de cours.
- Les absences/et ou retards doivent être justifiés par un billet de la vie scolaire
- Les élèves ou étudiants doivent rester debout en début de cours et doivent se lever à l'arrivée d'un adulte

	<ul style="list-style-type: none">• En cours ou en étude, les téléphones mobiles doivent être éteints ; le mode vibreur n'est pas autorisé non plus. Les téléphones mobiles ne peuvent être rechargés dans les salles de cours ou d'étude.
	<ul style="list-style-type: none">• En cours, les téléphones mobiles doivent obligatoirement être placés par les élèves sur la table dédiée. En étude, les téléphones mobiles restent dans les sacs, et ne doivent pas être sortis.

- Les sacs doivent être posés au pied des tables
- Il est interdit de manger et de boire pendant les cours sauf pour les examens et devoirs de 3 heures minimum.
- Le plan de classe doit être respecté lorsqu'il est décidé par l'équipe pédagogique
- Les élèves ou étudiants doivent respecter les règles données par chaque enseignant concernant la prise de parole en classe.
- Les chaises doivent être montées sur les tables en fin de journée et le mercredi midi
- L'accès à la salle des personnels n'est pas autorisé aux élèves ou étudiants
- Les démonstrations affectives sont à éviter dans les zones publiques (hall, escaliers, couloirs)
- Les élèves ou étudiants doivent avoir une tenue correcte et adaptée